



**MAUGES**  
COMMUNAUTÉ

## **Les Mardis de l'ORT**

**Mauges Communauté, genèse et  
stratégie d'une AOM rurale**

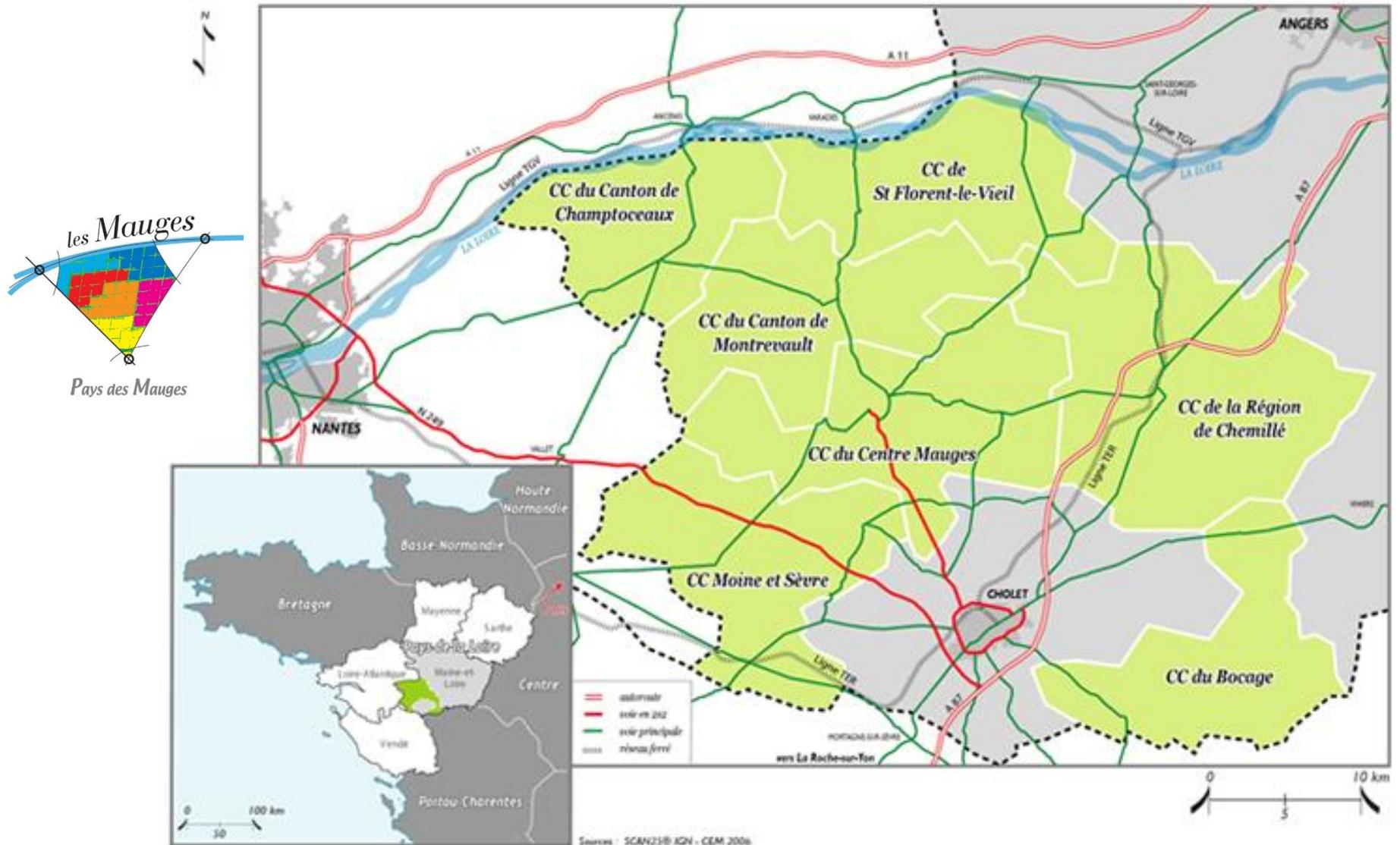
***Mardi 28 novembre 2017***

## Partie 1.

# **Du Pays des Mauges à Mauges Communauté :** ***Les mobilités une préoccupation ancienne du territoire.***



# Le Pays des Mauges :



# 1.1. Les mobilités : déjà 10 ans de stratégie

---

## ➤ 2009 : le Plan Climat Energie Territorial

Un des premiers territoires ruraux à se doter d'un Plan Climat Energie Territorial en l'absence d'obligation législative.

Son rôle : \* Coordination, impulsion et animation du Plan Climat ;  
\* Recensement, évaluation et valorisation des initiatives.

3 principales sources d'émissions du territoire (bilan carbone – 2007) :

- Les transports (de personnes et de marchandises) ;
- L'agriculture (bâtiments, engins, élevages, cultures) ;
- L'habitat (chauffage, matériaux de construction).

# Programme d'actions :

## Transport



- **Axe 1 : Intégrer l'enjeu mobilité dans l'aménagement durable du territoire**
  - Action A : Etablir une stratégie mobilité durable dans le SCoT
  - Action B : Mettre en place un urbanisme et des modes de déplacement doux
- **Axe 2 : Rationnaliser les déplacements**
  - Action A : Développer les Plans de Déplacement
  - Action B : Promouvoir et mettre en place l'écomobilité scolaire
- **Axe 3 : Développer l'utilisation de modes de transports alternatifs à l'usage individuel de la voiture**
  - Action A : Créer et faire connaître un portail répertoire de l'offre en transport alternatif
  - Action B : Développer la pratique du covoiturage

## Agriculture



- **Axe 4 : Renforcer la valorisation énergétique de la biomasse**
  - Action A : Structurer et déployer une filière de bois déchiqueté agricole
  - Action B : Participer à l'émergence de projet de méthanisation

# ➤ 2013 : Le SCOT du Pays des Mauges

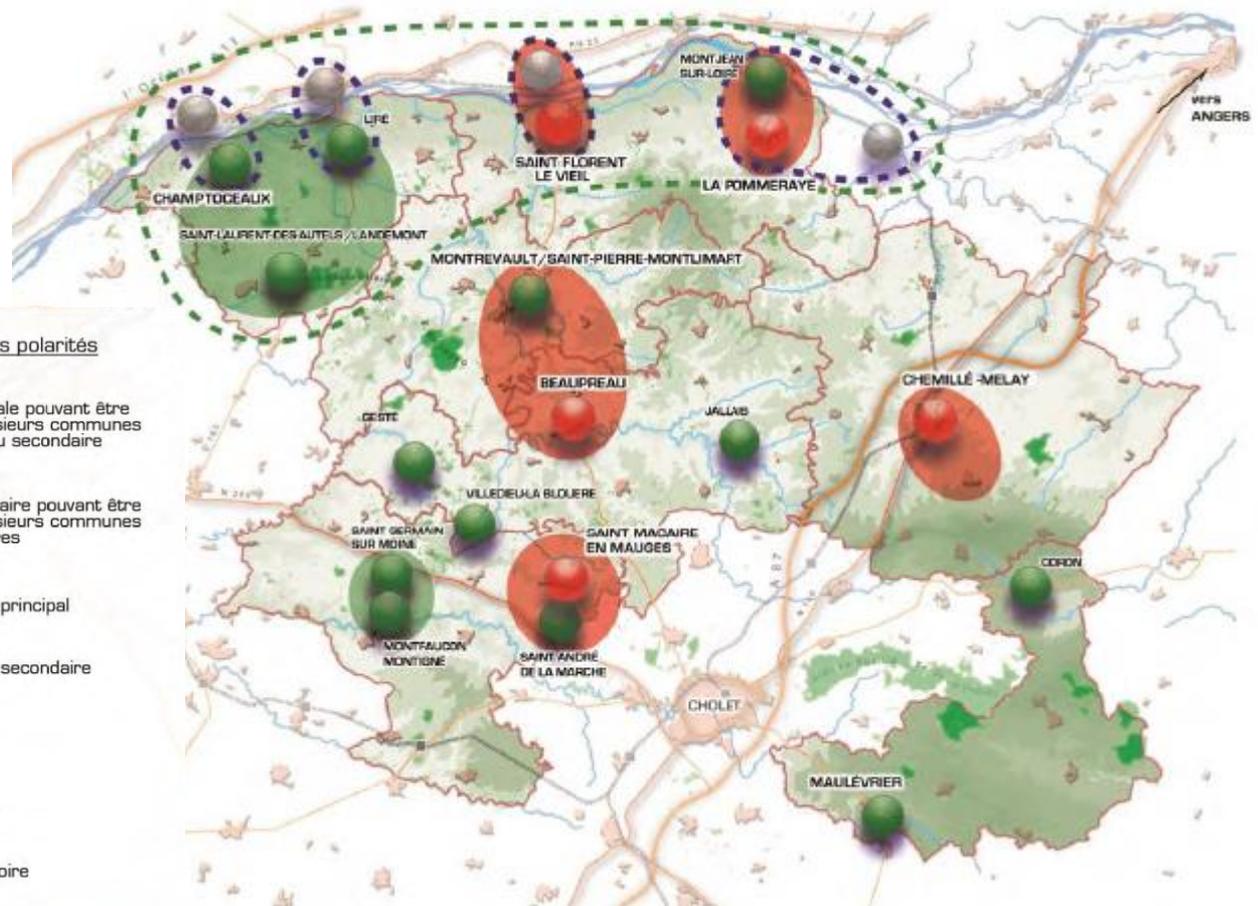
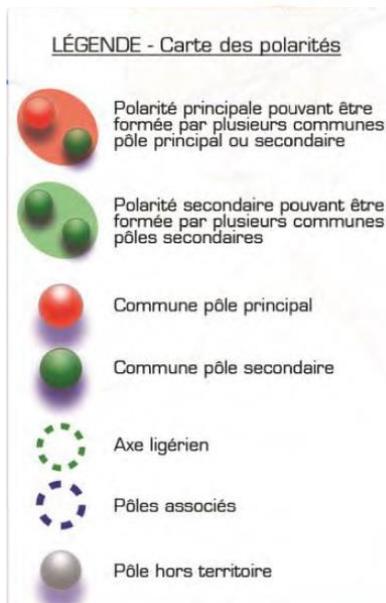
L'objectif du SCOT est de concilier :

- Développement économique ;
- Qualité de vie ;
- Qualité environnementale et paysagère ;
- Identité et spécificité rurale.

→ **Organisation hiérarchisée  
du territoire :  
maillage des polarités**

## **2 ambitions :**

- *Mixité fonctionnelle ;*
- *Rapprochement du lieu de travail et du lieu de résidence.*



## Le DOO du SCOT met en lumière des objectifs en matière d'infrastructures de de mobilité :

- Amélioration des infrastructures routières & ferroviaires ;
- Organisation de la desserte en transport collectif :
  - ✓ Création de points de rabattement ;
  - ✓ Développement de services de transport ;
  - ✓ Amélioration du conseil en mobilité.
- Développement des liaisons douces.

**Pour affirmer et guider les enjeux de mobilité, un Schéma Local des Mobilités est engagé mi 2013.**



# ➤ 2014-15: Le Schéma local des Mobilités

Périmètre : Pays des Mauges – 7 Communautés des communes – 128 000 habitants

## PHASE 1 – 2014 : Diagnostic



## PHASE 2 – 2015 : Plan d'action

AXE

ACTIONS

**AXE A**  
Développer  
l'intermodalité

**A1:** Aménager et organiser l'intermodalité avec les réseaux Anjoubus, Lila et Choletbus sur le territoire des communautés de communes de Centre Mauges/ de Champtoceaux/ de Moine et Sèvre/ de la région de Chemillé ou du Bocage (mode de rabattement, stationnement, itinéraire deux roues,...)

**A2:** Mettre en place un système de transport à la demande pour chaque EPCI depuis et vers un pôle gare

**A3:** Expérimenter une navette de la gare de Chemillé vers une ou deux zone(s) d'emplois

**AXE B**  
Favoriser la mobilité  
alternative à l'échelle  
locale

**B1:** Mettre en place un système de transport à la demande à l'échelle de chaque EPCI vers le pôle central

**B2:** Réaliser un schéma d'itinéraires modes doux à l'échelle de chaque EPCI

**B3:** Etendre la plateforme MobiMauges sur les communautés de communes de Centre Mauges et du canton de St Florent-le-Vieil

**AXE C**  
Communiquer  
/ Animer

(axe transversal)

**C:** Mettre en place un plan de communication pour diffuser l'information sur les offres de mobilité

## 1.2. Les services de mobilités, un héritage départemental et des initiatives locales

Les lignes interurbaines régulières



- 16 lignes régulières AnjouBus

Le transport à la demande



- 1 service de TAD vers les pôlarités
- 2 services de TAD vers les gares
- 1 service de TAD « solidaire »

Les services de transport scolaire



- 4 lignes régulières renforcées
- 96 circuits spéciaux

Les dessertes ferroviaires



- 2 gares internes (Chemillé, Torfou)
- 5 gares de proximité (Ancenis, Varades, Chalonnes, Cholet, Clisson)

Covoiturage



- 5 aires départementales
- 21 aires locales

Modes doux



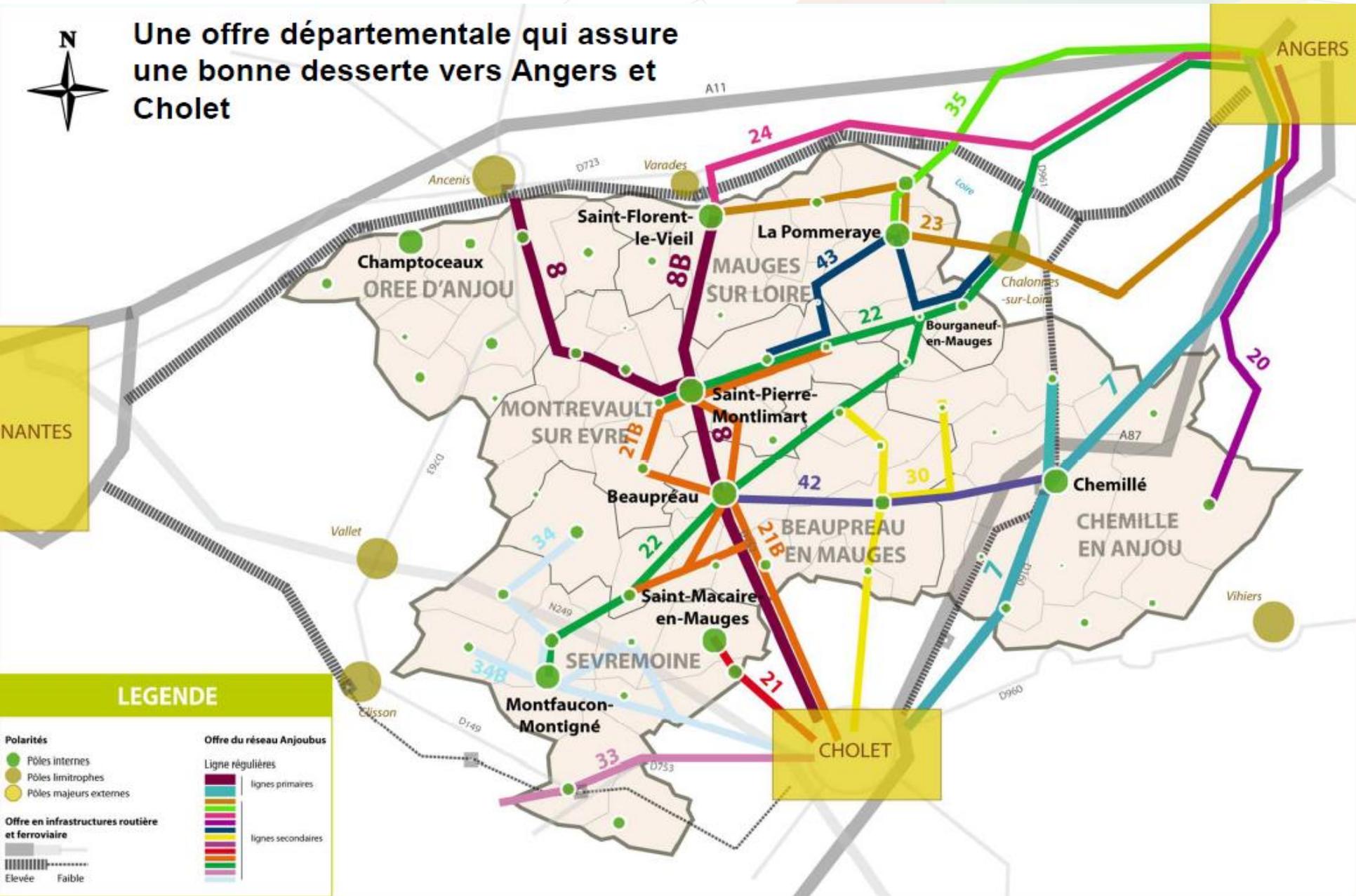
- La Loire à Vélo



# Une offre départementale qui assure une bonne desserte vers Angers et Cholet

NANTES

ANGERS



Champtoceaux  
OREE D'ANJOU

Saint-Florent-le-Vieil

La Pommeraye

MAUGES SUR LOIRE

MONTREVAULT SUR EVRE

Saint-Pierre-Montlimart

Beaupréau

BEAUPREAU EN MAUGES

Saint-Macaire-en-Mauges

SEVREMOINE

Montfaucon-Montigné

CHOLET

CHEMILLE EN ANJOU

Vihiers

A11

D723

Varades

Ancenis

Loire

Chalonnes-sur-Loire

Bourganeuf-en-Mauges

E900

Vallet

A87

N249

D149

D753

D960

24

35

23

43

22

20

42

30

34

22

21B

21B

34B

21

33

7

7

7

D960

D149

D753

# 1.3. Le choix de la communauté d'agglomération

## Décembre 2015 : création de Mauges Communauté

- Le projet du SDCI du Maine et Loire ;
- Une longue pratique de l'intercommunalité ;

### Objectifs :

- Faire exister le territoire rural des Mauges dans le paysage politique régional ;
- Structurer différemment le bloc local (simplifier et clarifier) ;
- Créer un nouveau modèle d'intercommunalité autour de 3 fonctions :

### **Le développement et la cohérence territoriale**

- la stratégie et planification (SCOT)
- l'économie et le tourisme
- l'aménagement numérique
- la mobilité

### **La solidarité**

- la culture (sauf proximité)
- la structuration des services de santé

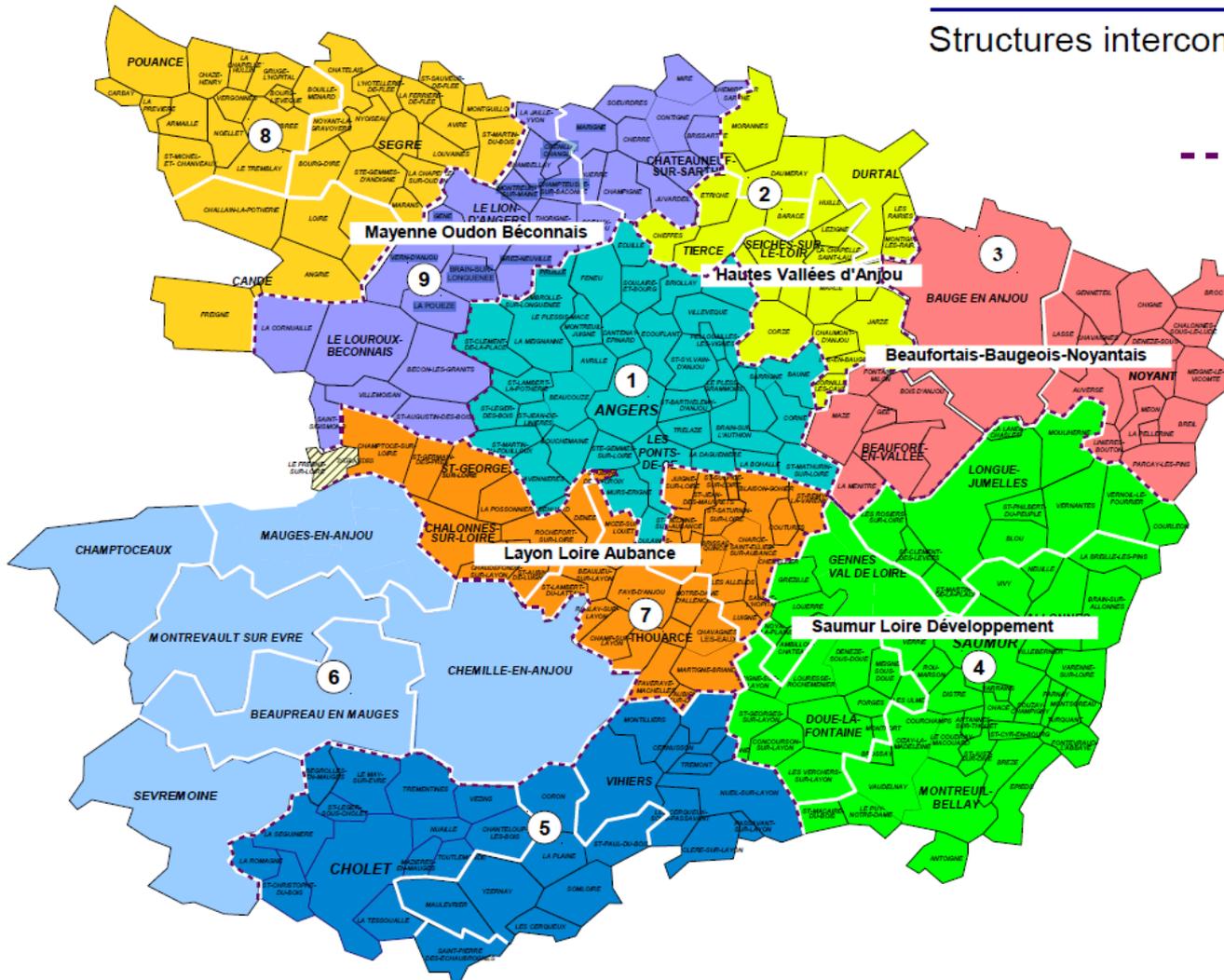
### **Les actions d'ampleur ou d'expertise**

- l'environnement (eau, déchets, énergie, plan climat,...)
- SIG, droits des sols

Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2017

# MAINE-ET-LOIRE

## Structures intercommunales à fiscalité propre



--- Limites nouveaux EPCI

### Structures intercommunales à fiscalité propre

- 1 CU ANGERS LOIRE METROPOLE (284 701 hab)
- 2 CC HAUTES VALLEES D'ANJOU (26 702 hab)
- 3 CC BEAUFORTAIS-BAUGEOIS-NOYANTAIS (35 146 hab)
- 4 CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT (107 015 hab)
- 5 CAC + Bocage + Vihiersois + St pierre des Échaubrognes (104 122 hab)
- 6 CC Ctre Mauges + Région Chemillé +Moine et Sèvre + Montrevault + Champtoceaux + St Florent (118 118 hab)
- 7 CC LOIRE LAYON AUBANCE (56 765 hab)
- 8 CC Cantons Candé + Segré + Région Pouançé (35 563 hab)
- 9 CC MAYENNE OUDON BECCONNAIS (35 466 hab)



## Partie 2.

# Mauges Communauté :

## *Autorité Organisatrice des Mobilités*



## 2.1. Mauges Communauté : un territoire volontariste à l'heure de la loi NOTRe

### MAUGES COMMUNAUTÉ :

- Un positionnement géographique privilégié ;
- Une identité forte, héritée du passé ;
- Un ancrage économique fortement pourvoyeur d'emplois ;
- Un caractère rural mais des densités qui restent élevées ;
- Une croissance continue de sa population et de son attractivité.

### Quelques données générales du territoire :

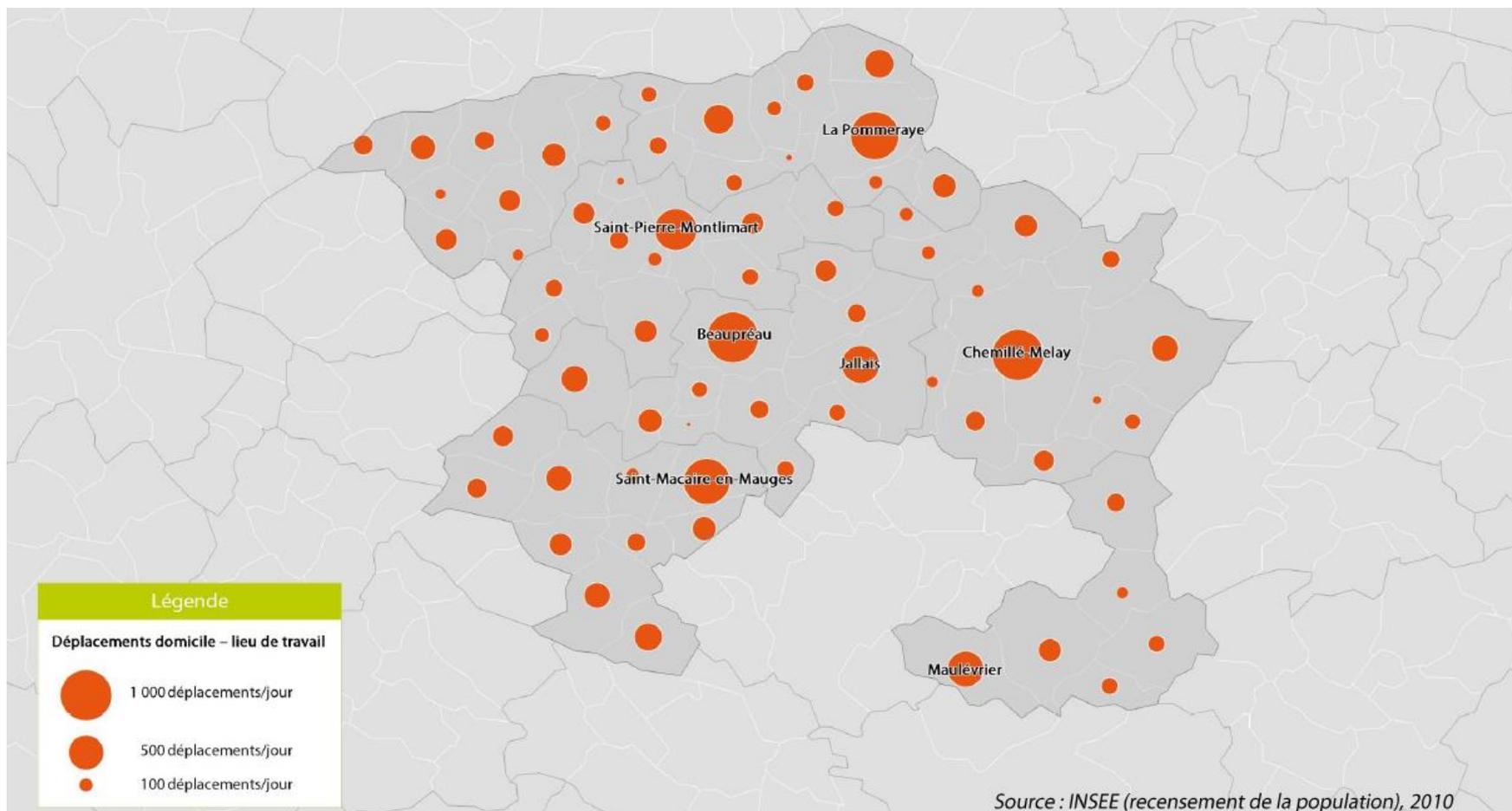


- 6 communes nouvelles
- 120 000 habitants
- 47.000 ménages
- 1 315 km<sup>2</sup>,
- 90 habitants au km<sup>2</sup>
- 3 600 entreprises
- 44 000 emplois (publics et privés) dont :
  - 10 % dans l'agriculture,
  - 30 % dans l'industrie,
  - 20 % dans l'artisanat,
  - 40 % dans le tertiaire.

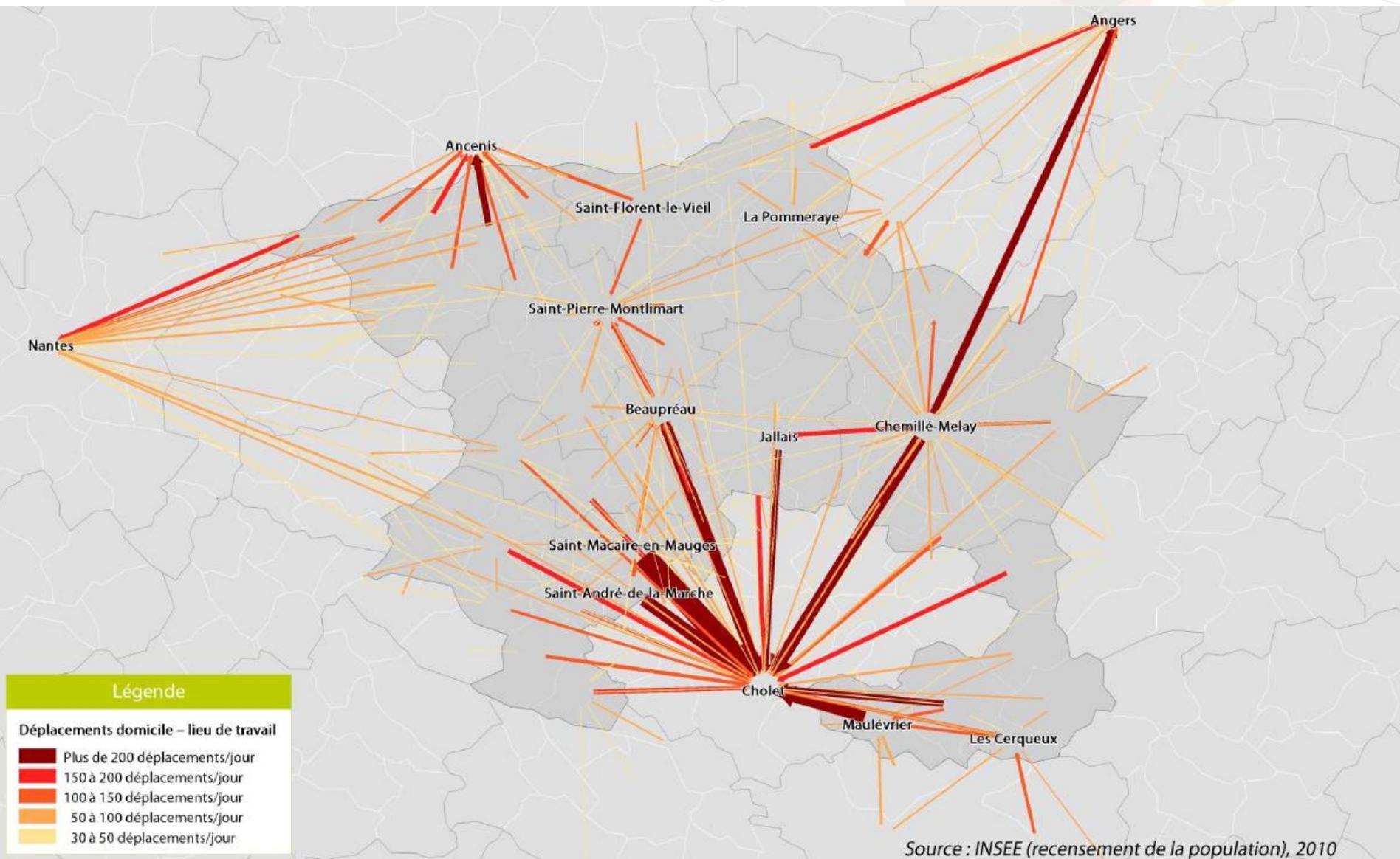


## Les Mobilités en chiffres :

- 6.130 élèves transportés dans le ressort territorial de Mauges Communauté ;
- 1.900 courses de TAD soit 4.200 voyages ;
- Taux de motorisation de 1,55 véhicule par ménage ;
- 30% des actifs ayant un emploi travaillent sur leur commune de résidence.



# Mobilités professionnelles : Flux intercommunaux



# La compétence Mobilités : Nouvelle organisation sur le territoire des Mauges

→ Par sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Mauges Communauté devient AOM « **Autorité Organisatrice de la Mobilité** » pour l'ensemble des services inclus à son ressort territorial.

*Compétence Mobilité : Compétence Obligatoire pour les Communautés d'Agglomération*

→ **Quels sont les champs de la compétence mobilités :**

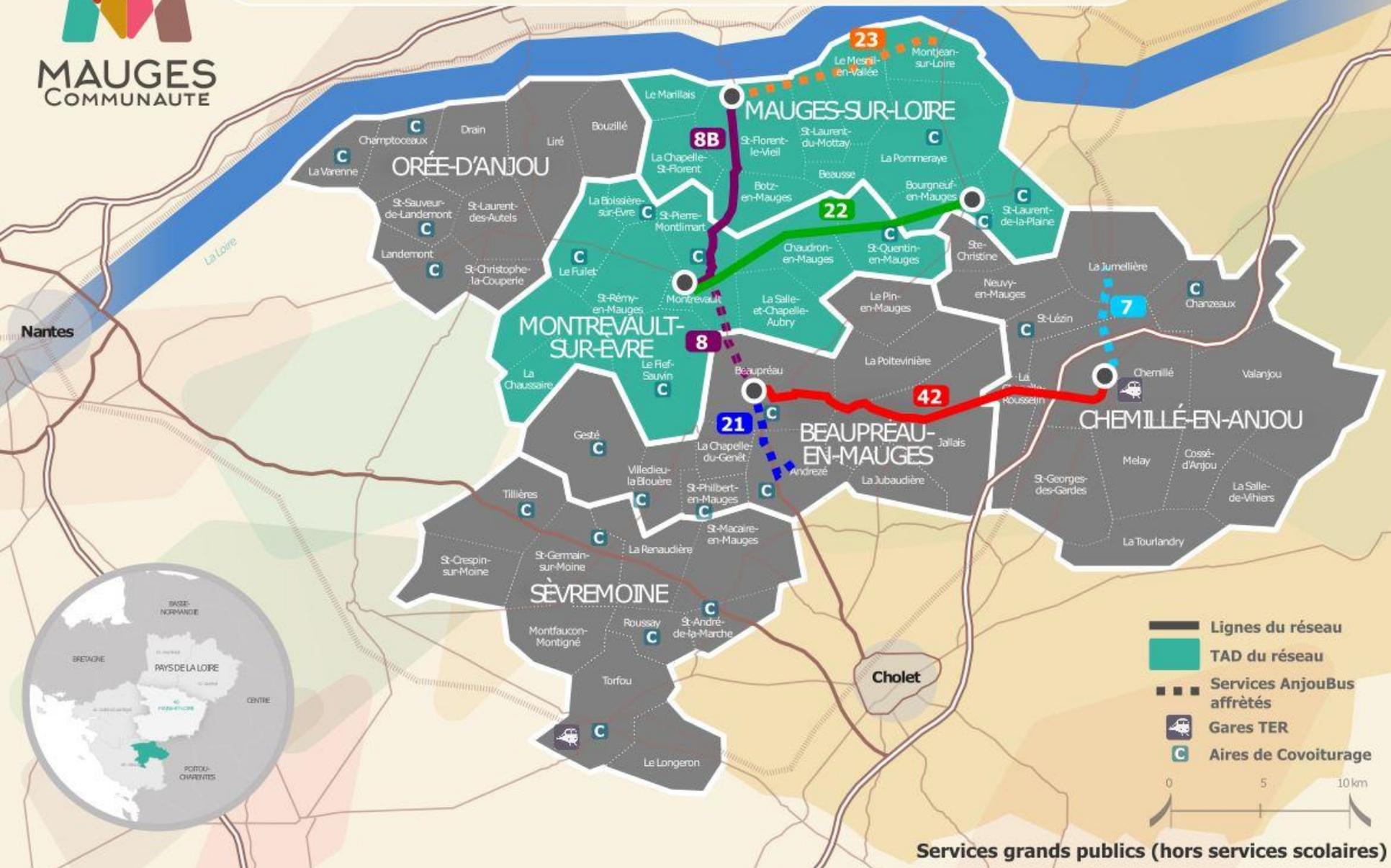
- La définition de la stratégie communautaire en matière de déplacements ;
- L'organisation de services réguliers et à la demande de transport public de personnes ;
- L'organisation de services de transport scolaire;
- Le développement des modes de déplacement alternatifs tels que le covoiturage, les déplacements doux (vélo, marche à pied, ....) ;
- L'instauration d'un service d'information aux usagers et de conseil en mobilité.

→ **Ce transfert de compétence s'inscrit dans un calendrier complexe issu de la Loi NOTRe.**

# Services de Mobilités

## Internes au Ressort Territorial de Mauges Communauté

Angers



-  Lignes du réseau
-  TAD du réseau
-  Services AnjouBus affrétés
-  Gares TER
-  Aires de Covoiturage



Services grands publics (hors services scolaires)

→ **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, un calendrier rythmé :**

- ✓ Janvier 2016 : création de Mauges Communauté
- ✓ Mai 2016 : recrutement du chargé de mission mobilités ;
- ✓ Juin 2016 : début des négociations avec le Département de Maine et Loire et la Région des Pays de la Loire ;
- ✓ Décembre 2016 : délibération du Conseil communautaire sur la convention de transfert de compétence et sur les conventions d'affrètement.
- ✓ Janvier 2017 : exercice de la compétence mobilités



*Services objet du transfert :*

- *3 Services de Lignes Régulières*
- *91 Circuits Spéciaux Scolaires (5 700 élèves)*
- *1 Bassin de TAD (Montrevault-sur-Evre et Mauges-sur-Loire)*

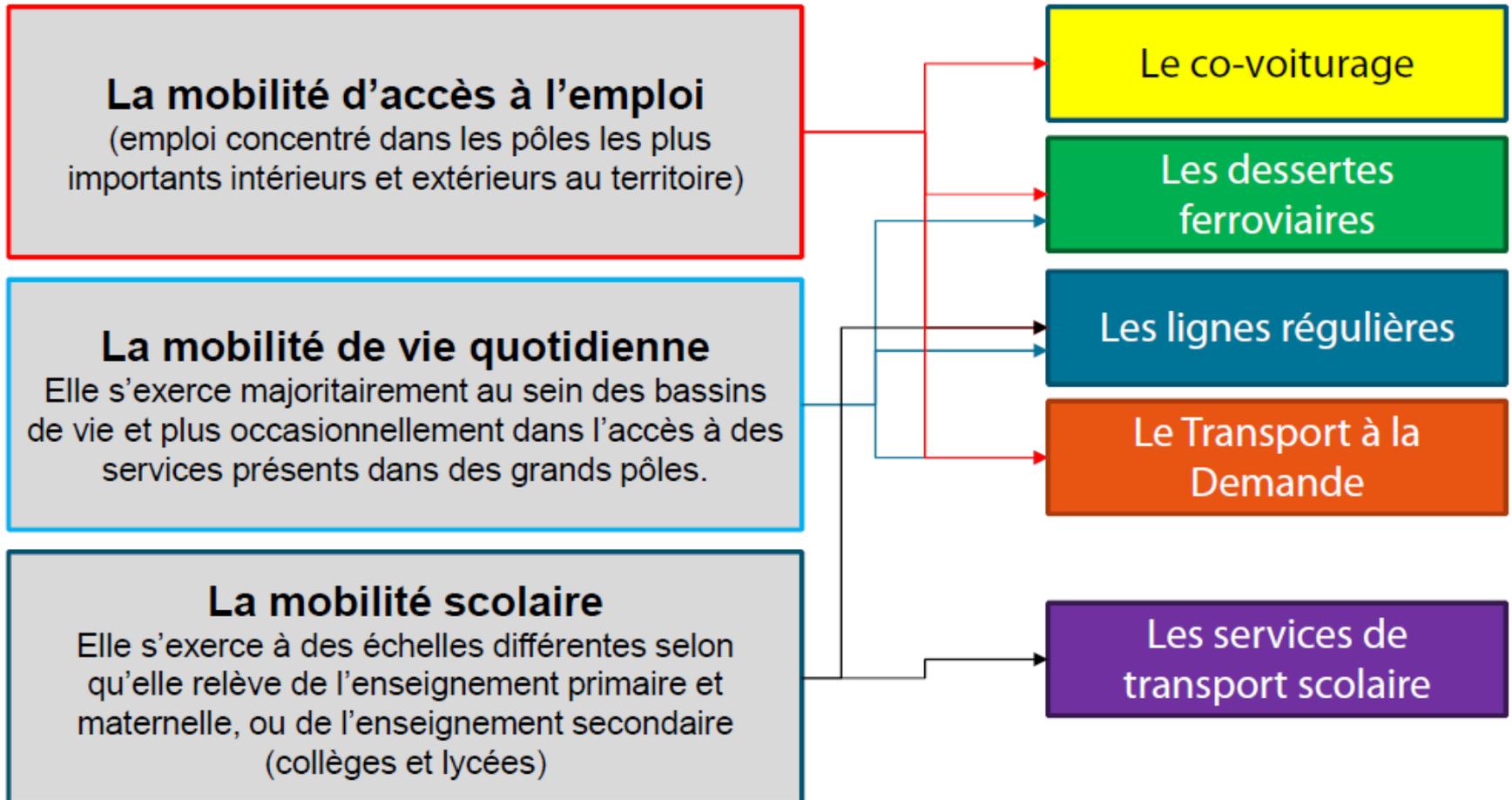
→ **Choix d'une montée en puissance progressive** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 1<sup>er</sup> septembre 2018 :

- ✓ Délégation de compétence au Département pour l'organisation du transport scolaire jusqu'au 31 août 2018 ;
- ✓ Mutualisation de la centrale de réservation du TAD du Département jusqu'au 31 décembre 2017.

## 2.2. La mobilité, des enjeux forts pour Mauges Communauté

### Les enjeux

### Les moyens



# Des enjeux affirmés dans la feuille de route 2020



**ENJEU 1 : Maîtrise et planification** des Mobilités

**ENJEU 2 : Dynamisme et développement des services** de transports collectifs

**ENJEU 3 : Promotion** des mobilités alternatives

**ENJEU 4 : Communication et information**

**ENJEU 5 : Développement des infrastructures** et espaces publics partagés

# 2.3. Un service à structurer

ORGANIGRAMME



## SERVICE MOBILITÉS

**Chef de Service**  
*Clémence BERVILLE*

- Gestion et coordination du service
- Définition de la stratégie et pilotage du plan de déplacement
- Pilotage et animation des projets Mobilités
- Gestion des marchés et suivi financier
- Observatoire et suivi contractuel des marchés / DSP

**Conseillère en mobilités**  
*Laurence FLORANCEAU*

- Conseil en mobilités
- Accueil de la centrale d'appels :
  - \* Réservation TAD
  - \* Réservation MobiMauges
  - \* Accueil du service
  - \* Renseignement usagers
- Définition des feuilles de routes du TAD
- Contact Transport Solidaire
- Secrétariat du service

*Missions transversales : Communication,*

**Chargé d'exploitation Transport scolaire**  
*Thibaut MARTIN*

- Gestion des inscriptions et suivi des facturations
- Organisation et gestion des circuits
- Contrôles des usagers et des prestataires
- Gestion des demandes de point d'arrêt transport scolaire
- Organise les actions de sensibilisation en lien avec les établissements

*Missions transversales : Communication, contrôle, relai accueil plateforme*

**Chargé(e) d'exploitation Transport Scolaire et Voyageurs**

- Organisation et gestion du réseau scolaire
- Organisation et gestion des services grand public
- Gestion des aires de covoiturage
- Gestion et sécurisation des points d'arrêt (abris, poteaux)
- Gestion des réclamations et des litiges

*Missions transversales : Communication, contrôle, relai accueil plateforme*

Recrutement en cours  
Date prévisionnelle : 1er mars

# - - Le Budget annexe Mobilités - -

- **Création du BA Mobilités lors du conseil du 22 février 2017 ;**
- **Validation du BA Mobilité lors du conseil du 15 mars 2017.**

**Budget 2017 : 4 856 214 €**

<b>Dépenses :</b>	
Transport scolaire	3 450 000 €
Interurbain – TAD & LR	959 991 €
Service (personnel, outils, ..)	446 223 €

<b>Recettes :</b>	
Transport scolaire	724 600 €
Interurbain – TAD & LR	154 500 €
Subventions CD49	3 105 591 €
Participation BP	871 523 €

# Budget 2017 | Les grandes politiques

## ÉCONOMIE & TOURISME

- > Aménagement et gestion des parcs d'activités
- > Accompagnement et soutien des entreprises
- > Promotion du tourisme

11 788 586 €

2 319 961 €

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2 161 612 €

## SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours

9 480 457 €

## ENVIRONNEMENT

- > Gestion des déchets
- > GEMA
- > Transition énergétique

31 911 664 €

## URBANISME & HABITAT

597 257 €

989 780 €

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- > Culture - patrimoine
- > Social - Santé
- > Sport

4 573 991 €

## MOBILITÉ

- > Transport scolaire
- > Transport interurbain, TAD, service...



# **CONCLUSION**

**La Mobilité .... en Mauges, un défi :**

- de développement économique ;**
- d'accès aux services publics ;**
- d'intermodalité et de connexion aux territoires voisins ;**
- d'accompagnement aux nouvelles mobilités.**